



Attestation de non Prise en Charge

(Cette attestation doit être remplie et signée par l'organisme d'accueil)

Nom de l'organisme d'accueil

Adresse

Par la présente, il est attesté que l'Étudiant(e)

Nom

Prénom (s)

Matricule

Inscrit (e) durant l'année universitaire 2023/2024 en

3ème année Licence

2ème année Master

Spécialité

Département

Il/Elle a effectué son stage au sein de notre établissement du

au

L'étudiant (e) n'a bénéficié d'aucune prise en charge concernant l'hébergement ni la restauration.

Cette attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Alger, le

Pour l'Organisme d'Accueil

Pour l'Université
La Vice-Doyenne